Certificat

FR-APP-05.23.30030

ROUCH ENERGIES

(Siret : 50797062200027)
M. ROUCH
80 rue des Vignes
Zone de Patau
09000 SAINT JEAN DE VERGES

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV module Bât

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétences intégration au bâti et pose en surimposition)

Période couverte par le certificat : 16 octobre 2023 au 16 octobre 2024

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 19/11/2022 : 403066190030 - GROUPAMA SA (Paris)
- décennale au 19/11/2022 : 403066190030 - GROUPAMA SA (Paris)

QualiPV 36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 22 septembre 2023 au 22 septembre 2024

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 19/11/2022 : 403066190030 - GROUPAMA SA (Paris)
- décennale au 19/11/2022 : 403066190030 - GROUPAMA SA (Paris)

Numéro QualiPV : QPV/34759
Forme juridique : SAS
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 25 novembre 2023

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049

QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 16 octobre 2025 pour QualiPV module Bât, 22 septembre 2025 pour QualiPV 36